

1<sup>ère</sup> Lecture : Ecclésiastique 27,30 – 28,7I. Contexte

Disons d'abord un mot des livres sapientiaux en général. Ce sont des recueils de réflexions sur la vie terrestre du peuple de Dieu à la lumière de la Révélation : soit sur des sujets dont ne traitent pas les autres livres bibliques, soit pour préciser, intérioriser et actualiser cette Révélation. Une telle façon de réfléchir est une sorte de philosophie, mais elle est bien différente de ce qu'on appelle aujourd'hui « philosophie ». La sagesse des écrits bibliques est une connaissance pour la vie pratique, c'est un savoir-vivre qui est un savoir-penser, un savoir-parler et un savoir-faire. Elle est plus proche du bon sens populaire que des raisonnements cérébraux, ce qui ne l'empêche pas d'être très profonde, inspirée qu'elle est par le Saint-Esprit et exigeant la foi. Prenant l'homme tout entier, créé à l'Image de Dieu et devant gouverner le monde, elle contient de nombreuses recommandations, conformes à la volonté de Dieu, afin d'obtenir ses bienfaits et d'hériter un jour de ses promesses.

Notre texte se situe dans la deuxième des trois grandes parties du livre, et parle des opérations de la Sagesse divine obtenue par ceux qui craignent Dieu ; plus précisément il se situe au centre de la deuxième section, entre l'hypocrisie qui est une méchanceté camouflée, et les querelles qui sont des méchancetés ravageuses :

- a) Devant l'hypocrisie, celui qui en est victime ne peut rien faire. Dieu seul peut intervenir, et quand il intervient, il laisse tomber l'hypocrite dans un mal qui le frappe.
- b) Devant les querelles, l'homme peut faire quelque chose : les éviter pour ne pas en être victime.
- c) Devant la rancune, chacun peut tout à la fois ne rien faire et faire quelque chose. D'où, notre texte parle et de l'intervention de Dieu et d'une action de l'homme.

II. Texte1) Rejet des abominations honnies par le Seigneur (v. 30-2)

- v. 30 : Rancune, colère et vengeance, propres eux impies, sont de même ordre : la rancune relève plutôt du sentiment ; la colère, de la voix ; la vengeance, des actes. Elles sont des « *abominations* ». Abomination est synonyme d'idolâtrie qui est un grand péché contre l'Alliance de Dieu. Ce péché consiste à se soumettre corps et âme à tout autre chose : qu'à Dieu. Mais alors que l'idolâtrie peut porter sur une chose indifférente et même bonne, l'abomination porte sur quelque chose de mauvais. La rancune et la colère envers le prochain s'élèvent donc contre Dieu et son Alliance. Car l'Alliance, faite par le Seigneur avec tout son peuple, ne vise pas seulement le comportement envers Dieu, elle exige aussi l'entente et l'amour entre les membres du peuple. La rancune et la colère, se produisent à l'occasion d'un mal qu'on a subi, ne sont pas inspirées par le souci de l'alliance mais par l'attachement à l'amour-propre qui cherche sa propre satisfaction, et qui peut aller jusqu'à se réclamer de l'Alliance pour justifier cette mauvaise conduite.

« *Où le pécheur s'obstine* » : Rancune et colère sont seulement le fait du pécheur. L'homme juste y voit un mal, mais le pécheur y voit un bien, et c'est pourquoi il s'y obstine. Le rancunier, tout autant que le colérique, vit donc en païen, appelle bien ce qui est mal et mal ce qui est bien, rompt l'Alliance, tient à sa propre volonté, refuse d'imiter l'attitude de Dieu. C'est un aveugle et un sourd que l'écrivain sacré, dans les versets suivants, va s'efforcer d'éclairer et de convaincre, pour qu'il renonce à la rancune et à la colère.

- v. 1 : « *Celui qui se venge trouvera* (et non « éprouvera ») *la vengeance du Seigneur* ». Celui qui veut se faire justice au moyen de la vengeance pense qu'il pourra y parvenir, mais en fait, avant même qu'il n'agisse, il trouvera la vengeance du Seigneur. Car la vengeance comme instrument de la rancune et de la colère renforce leur abomination, la recherche de soi, la rupture de l'Alliance, l'hostilité à Dieu. Puisque le pécheur pense que la vengeance est une bonne chose, eh bien ! qu'il songe que Dieu ferait bien, lui aussi, de se venger de ses péchés ! Voyons ce que cela signifie. Rancune et colère sont des péchés créant des dissensions que la vengeance accentue, puisque l'offenseur qu'on offenserait pourrait lui aussi se venger, et aussi parce que le péché de l'offenseur n'est pas détruit, il ne l'est que par le pardon moyennant son repentir. Celui qui utilise la vengeance succédant à la rancune et à la colère attire davantage sur lui la juste colère de Dieu, car en disant que la vengeance est le remède aux péchés des autres, il affirme que le remède à ses propres péchés envers Dieu est la vengeance de Dieu, et donc il la subira. D'où :

« Le Seigneur tiendra un compte rigoureux de ses péchés », mais littéralement on a, Dieu étant appelé le Surveillant : « *Le Surveillant surveillera ses péchés* ». Ce verbe signifie : garder l'état de quelque chose ou de quelqu'un jusqu'à leur plein développement. Le texte grec est donc plus fort que la traduction du Lectionnaire : Dieu maintiendra le vengeur dans l'impénitence de ses péchés.

- v. 2 : « *Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait* » ou « *l'injustice* » : Le remède au péché est seulement le pardon accordé au pécheur. Si l'offensé ne veut pas du pardon, il ne l'aura pas non plus de Dieu pour ses péchés ; et si l'offenseur rejette le pardon proposé par celui qu'il a offensé, ou ne demande pas pardon à celui-ci, il ne l'obtiendra pas non plus de Dieu. Rancune, colère, vengeance doivent laisser la place au bienfait du pardon. Déjà le rancunier ; qui a été offensé mais qui devient, pécheur par sa rancune, doit donc se convertir et envisager le pardon. Or, qu'est-ce que le pardon ? Il n'est pas de penser ni de dire qu'il n'a rien eu, mais de reprocher le plus cordialement possible l'offense reçue pour que le coupable la reconnaisse et que la réconciliation s'opère (voir l'évangile de dimanche dernier). Telle est aussi l'attitude de Dieu offensé : il ne s'en prend pas à l'hostilité manifeste à son égard, mais au péché qui est la cause de cette inimitié. Le pécheur repentant le sait bien : dès qu'il souffre du châtement divin et des effets néfastes qu'il subit, il songe à son péché et au pardon, et après seulement, il songe à réparer les effets néfastes. Devant le pécheur, Dieu ne garde pas rancune, mais lui montre son péché pour le ramener à lui et lui pardonner.

Le rancunier et surtout le vengeur ne veulent pas du pardon, parce qu'ils pensent que la vengeance est le bon moyen pour combattre le mal subi, et que le pardon est un genre de faiblesse qui encourage le coupable à recommencer. Or celui-là pense de travers, parce que son amour-propre l'empêche d'aimer le pécheur et de haïr le péché, l'empêche de comprendre que le péché fait plus de tort au pécheur qu'à l'offensé.

Le pardon que l'offensé met à contribution ne remédie pas seulement au péché, il attire aussi le pardon de Dieu sur ses propres péchés. Dans le « Notre Père », la cinquième demande est plus parfaite que ne l'est ici l'application du pardon. Là, on prie Dieu, en tant que Père, de pardonner ; ici, on pense, en tant que compagnon, à pardonner. Là, on demande un pardon divin, adéquat à celui qu'on a donné aux autres, parce qu'on veut imiter Jésus ; ici, on trouve dans un pardon humain un avantage personnel, celui d'être pardonné par Dieu. Là, on connaît le remède complet, le pardon de Jésus sans péché, et l'on pardonne aux autres parce que Jésus a demandé à son Père de pardonner ; ici, on connaît le remède incomplet, le pardon de l'homme pécheur que l'on est, et l'on pardonne à tel autre « pour que » Dieu pardonne.

Celui qui a rejeté la rancune et a pardonné peut alors se tourner vers Dieu, et « à sa prière tes péchés seront remis », mais littéralement, c'est plus nuancé : « à ta supplication, tes péchés seront déliés ». La supplication contient le sentiment d'indignité, car celui-là avait commencé par être rancunier ; et le terme « délié », que nous avons eu également dimanche dernier à la fin de l'évangile, s'applique ici au pardon des péchés et à la réconciliation de soi avec Dieu. Le Seigneur était prêt à le laisser sans repentir de ses péchés, maintenant il fait plus que renoncer à le laisser dans cet état, il lui accorde ce qu'il veut obtenir, le pardon.

## 2) L'impossibilité du pardon de Dieu au rancunier (v. 3-5)

Par trois phrases interrogatives qui appellent une réponse évidente dans l'ordre du pardon, le Siracide met en contraste la distance qu'il y a entre l'homme et l'homme, et la distance qu'il y a entre l'homme et Dieu. L'homme étant au même niveau que l'homme, leur relation est possible, mais l'homme étant infiniment au-dessous de Dieu, leur relation est impossible, à moins que Dieu, et Dieu seul, l'établisse. Si donc l'homme ne fait pas ce qui lui est possible – pardonner à qui l'a offensé –, comment peut-il espérer réaliser l'impossible : être pardonné par Dieu ? Les trois questions sont :

- v. 3 : un homme envenime les relations avec l'homme, et il voudrait rétablir de bonnes relations avec le Seigneur ?
- v. 4 : un homme n'a pas de pitié envers son semblable, et il voudrait que Dieu, qui ne lui est pas semblable, ait pitié de lui ?
- v. 5 : un homme « qui est un pauvre mortel » (littéralement « *qui est chair* ») refuse de pardonner à un autre lui-même mais s'élève par la rancune pour l'abaisser et l'affaiblir, et il voudrait que le Très-Haut tout-puissant s'abaisse pour le relever et le fortifier par son pardon ?

Ainsi, en toute justice, le rancunier qui ne veut pas le bien de celui qui l'a offensé ne recevra aucun bien du Seigneur qu'il a offensé (Mt 18,23-35).

## 3) Horreur de la rancune par l'attachement à l'Alliance (v. 6-7)

Jusqu'ici, l'écrivain sacré a montré les effets néfastes de la rancune ; maintenant il va montrer comment se guérir de la rancune qui engendre la colère et la vengeance. Il le fait négativement puis positivement.

- v. 6 : négativement. Le remède est de se souvenir du Jugement dernier et de la mort. Au Jugement dernier, Dieu rétablira la justice pour l'offensé et pour l'offenseur ; mieux vaut, à ce moment-là, ne pas avoir de haine dans le cœur, et pour cela, ne pas en avoir dès maintenant où règne la miséricorde, car à ce moment-là régnera seulement la justice. A plus forte raison doit-on songer à la mort : à ce moment-là, toutes les prétentions de l'homme sont anéanties, et seul demeure vivant ce qui, en lui, plaît à Dieu ; et puisque le comportement du pécheur mène à la mort, mieux vaut ne pas faire fi, ni sortir des commandements qui mènent à la vie.
- v. 7 : positivement. Le remède est de se souvenir de la vie qu'apportent les commandements et l'Alliance. Les commandements établissent dans le bien et éloignent du mal l'offenseur et l'offensé ; ceux-ci doivent donc renoncer à la rancune qui chasse le bien et qui entretient et renforce le mal. Quant à l'Alliance, Dieu l'a conclue avec des pécheurs, qui l'offensent sans cesse et à qui il pardonne sans cesse ; il faut donc que l'offenseur et l'offensé se placent au-dessus de l'offense, pour qu'ils se retrouvent dans l'Alliance si bienfaisante. « Pense », littéralement : « *Remémore-toi* », c.-à-d. rappelle-toi maintenant dans la foi et la prière les fins dernières, la mort, les commandements, l'Alliance. Ces remèdes agissent donc dans le moment présent.

## Conclusion

Devant l'offense, la bonne attitude n'est pas la rancune, encore moins la colère, pire encore la vengeance, mais le reproche en vue du pardon : le reproche, non pas pour sa satisfaction personnelle, mais parce que l'offenseur s'est fait du tort et a offensé Dieu ; en vue du pardon, pour rétablir l'offenseur dans l'amitié de Dieu et l'entente fraternelle comme il doit y être lui-même. Pour y parvenir, songeons que nous avons besoin nous-mêmes du pardon du Seigneur, qu'offenser Dieu si grand est autrement grave qu'être offensé par quelqu'un d'aussi petit que nous, que Dieu si souvent offensé pardonne chaque fois aux repentants, que nous sommes les frères de Jésus qui a pris sur lui nos péchés pour nous en racheter par son sang versé. Le pardon, en effet, renferme des trésors de bienfaits : à cause des péchés qui séparent de Dieu, le Fils du Père s'est fait chair tirée de notre humanité pécheresse et Dieu l'a identifié au Pêché pour nous justifier ; par son pardon, il nous fait fils de Dieu. Et le pardon descend jusqu'au bas-fond du mal, et élève au plus haut point du bien jusqu'à Dieu.

La rancune ou la colère ou la vengeance sont des réactions de l'homme pécheur et aussi de l'homme charnel lorsqu'ils sont offensés, parce que l'un ramène tout à lui-même et donc s'aime par-dessus tout, et que l'autre s'estime plus que les autres et les apprécie d'après son propre jugement. Mais le pardon est la réaction de l'homme juste, vivant de la crainte et de l'amour de Dieu, qui est offensé, et qui, parce qu'il hait le péché, ne veut pas l'employer, et répond à l'offense par l'amour de Dieu et du prochain qui, il le sait, guérit toutes les blessures morales, les siennes, celles des autres, et le déshonneur de Dieu. On est incapable de pardonner, si on n'aime pas. Et si, pour pardonner, il faut aimer, l'inverse est aussi vrai : pour aimer, il faut pardonner. Et comme la charité excelle en tout, elle améliore le pardon, et elle s'amplifie.

### Épître : Romains 14,7-9

#### I. Contexte

Après avoir dit, dimanche dernier, que tout baptisé dans le Christ est toujours débiteur de la charité et enfant de la lumière, Paul – dans la 2<sup>e</sup> section (« Union des fidèles par la charité ») de la 4<sup>e</sup> partie – aborde le problème des « faibles » dans la communauté ecclésiale ; plus exactement, il traite de l'attitude des forts dans la foi envers les faibles dans la foi. C'est l'objet de tout Rm 14. De quels faibles s'agit-il ? Ce ne sont ni ceux dont la foi est dégradée (p. ex. : ceux qui croient au Christ mais pas à l'Église, ou qui croient en Jésus mais en le considérant seulement comme un homme : ceux-là sont hérétiques), ni ceux qui soumettent le Christ et l'Évangile à la Loi de Moïse (c.-à.-d. les judaïsants qui détruisent la foi chrétienne). Les faibles dont il s'agit ici sont des chrétiens fervents mais scrupuleux, qui, pour aimer vraiment le Christ Jésus, se sentent obligés en conscience de faire certaines pratiques religieuses qui n'ont plus de raison d'être. Quant aux forts, ce sont ceux qui croient si bien au Christ, Tête et Corps, qu'ils estiment sans valeur ces pratiques religieuses qui paralysent leur foi, et qui, de plus, ne craignent pas de heurter leurs frères scrupuleux.

Pour mieux comprendre cela, voyons Rm 14 en entier. Paul y donne quelques exemples de questions en débat : Peut-on manger de tout, même des viandes offertes aux idoles ? Quel jour faut-il réserver à une ascèse particulière ? Doit-on s'abstenir de vin comme les Rékabites ? (Jr 35,11-19). Quels domaines la charité touche-t-elle ? Même la dernière question, ce sont là des lois juives que Jésus a supprimées, mais que les judéo-chrétiens disaient n'être pas interdites par Jésus. Que répond Paul ? Il donne comme règle de conduite générale aux chrétiens de Rome dont il a appris tout cela : Tout doit être fait pour plaire au Christ Jésus, et pour que les faibles soient soutenus par la charité fraternelle. Et il la détaille en six règles :

- 1° S'accueillir mutuellement tel qu'on est, car Dieu nous a accueillis comme nous sommes (v. 1-5).
- 2° Tout faire pour le Seigneur Jésus Christ (v. 6 + notre texte).
- 3° Ne pas juger ses frères, car le Christ est le seul Juge (v. 10-13).

4° La vie chrétienne consiste avant tout à exercer la charité fraternelle (v. 15-19).

5° Les forts doivent veiller à ne pas scandaliser les faibles pour qui le Christ est mort (v. 20-21).

6° Les faibles doivent agir selon leur conscience, et tous, faibles et forts, doivent vivre selon la foi chrétienne (v. 20-23).

Notre texte fait partie de la 2<sup>e</sup> règle. Pour bien la comprendre, Paul explique pourquoi chaque chrétien doit tout faire pour le Seigneur Jésus ; on pourrait penser, en effet, qu'on doit le faire parce que c'est une excellente attitude, mais l'Apôtre va donner un autre motif souligné d'intentions précises. Ce petit texte est plus difficile et important qu'on ne le pense ; aussi, ne devons-nous pas le considérer comme la simple répétition d'une même idée.

## II. Texte

Après avoir dit, au v. 6, que chaque chrétien vit nécessairement d'une façon personnelle et différente d'un autre, mais en le faisant « *pour le Seigneur* », Paul s'arrête à ce terme décisif à ses yeux : « *pour le Seigneur* ». Car cela paraît tellement évident à tout le monde, que l'on n'y prête plus l'attention qu'il faudrait, et qu'on se met à « vivre pour soi-même », alors qu'on s'imagine que c'est « *pour le Seigneur* ». Six fois, et neuf fois avec le v. 6, il dit « *pour le Seigneur* ». Qui ne voit que c'est très important pour lui ? Et puis, six fois, il répète « *vivre et mourir* », cinq fois à notre sujet et une fois concernant le Christ. Cette insistance a pour but de faire comprendre ceci : Parce que nous sommes des êtres libres et conscients, nous nous rendons compte que c'est bien nous qui vivons et devons mourir ; nous ne sommes pas des robots qui se meuvent inconsciemment au gré de quelque manipulateur, nous tenons en mains notre propre être, nos décisions, notre libre arbitre. La question n'est donc pas là, dans le fait que c'est nous qui vivons et mourons, mais elle est dans l'intention qui nous anime et que nous mettons en tout ce que nous faisons, en l'occurrence « *pour le Seigneur* ».

– v. 7 : Une intention possible est d'agir « *pour soi-même* ». P. ex. : je vais à la Messe pour mon profit, pour mon bien, pour ma satisfaction, pour ma purification, pour mon progrès spirituel. Ce ne sont pas de bonnes intentions : elles ne sont pas à rejeter, mais elles négligent l'intention primordiale : « *pour le Seigneur* ». Car nous ne nous appartenons plus : que nous vivions ou que nous mourions, c.-à-d. toute notre vie, n'est plus à nous. Nous ne pouvons plus aller à la Messe pour nous-mêmes, mais d'abord pour plaire au Seigneur.

– v. 8 : « *C'est pour le Seigneur que nous vivons* » ... et « *que nous mourons* » : C'est bien nous qui vivons et mourons, c.-à-d. dans toutes les activités de notre existence. Et pour qui ? Paul le répète, c'est « *pour le Seigneur* ». Je ne puis plus dire : « Je m'engage à faire tel travail », mais : « Le Seigneur m'engage à faire tel travail » ; ni non plus : « Comment vais-je assumer ma mort ? », mais : « Comment ma mort sera-t-elle au Seigneur ? » Notre vie et notre mort existent pour le Seigneur et non pour nous.

« *Donc* » (omis) : Il va s'agir d'une conclusion plus importante : Ce n'est plus nos activités seulement qui existent pour le Seigneur, c'est nous-mêmes. Nous sommes au Seigneur, nous appartenons au Seigneur, comme l'esclave appartient à son maître qui a sur lui le droit de vie et de mort. Il ne suffit pas de dire : Je veux tout faire pour le Seigneur ; il faut aller jusqu'à dire : Le Seigneur veut que moi-même, en plus de mes actes, et donc que mes paroles et mes pensées soient au Seigneur, lui appartiennent et lui plaisent.

Mais comment appartenons-nous au Seigneur ? Comment comprendre et que signifie cette appartenance ? Songeons simplement à ceci : Notre Salut, celui de notre être tout entier, est uniquement l'œuvre du Seigneur. En effet, il nous a arrachés à la perdition éternelle, il a enlevé gratuitement nos péchés, il nous a aimés plus que lui-même, il nous a régénérés, il nous a fait membres de son Corps, l'Église, il a fait de

nous les fils adoptifs de son Père, ses frères, ses disciples, ses amis, il nous a donné gracieusement la foi, l'espérance et la charité par le Saint-Esprit, il a fait de nous et de chacun de nous le temple du Saint-Esprit. En un mot, il nous a complètement déifiés, il s'est donné entièrement à nous, il nous a rendus participants de sa nature divine, et donc nous lui appartenons, nous sommes son bien pour l'éternité. Et ne disons pas : tout cela, nous l'avons accepté, c'est bien nous qui avons voulu ce qu'il a voulu. Car notre acceptation est le fruit de la grâce de Dieu. Il y a bien des personnes qui voudraient pouvoir croire en Dieu, et n'y parviennent pas, parce qu'elles n'ont pas reçu la « grâce divine », terme qui veut dire : don gratuit de Dieu, sans aucun mérite de notre part. Oserons-nous encore dire que notre acceptation vient uniquement de nous ? Et que nous n'avons pas à être terrassés par la miséricorde, si grande, de Dieu ? En considérant tout cela de plus loin, nous découvrons ceci :

- a) Avant le Salut indispensable, l'homme pécheur s'approprie tout ce qui appartient à Dieu : créatures, vie, bienfaits, élection, alliances.
- b) Par le Salut du Christ humilié, l'homme régénéré redevient, comme il se doit, la propriété de Dieu, et il le devient plus heureusement que lorsqu'il a été créé dans l'Image et selon la ressemblance de Dieu, puisqu'il est élevé plus haut qu'Adam au paradis.

Dès lors, nous ne sommes plus libres de disposer de nous-mêmes, et c'est mieux ainsi, car en disposant de nous-mêmes, nous ne faisons que des choses temporelles, terre à terre, passagères, viles, répréhensibles, quand elles ne sont pas, tout simplement, radicalement mauvaises, honteuses, inspirées par le Méchant, notre adversaire. Mais notre être est la propriété de Dieu, et cela est encore tout à notre avantage, car le Seigneur veille sur ce qui lui appartient. Notre vie, naturelle et surnaturelle, est sa richesse à lui ; notre mort, celle de l'âme et du corps, est un détriment pour lui. Donc notre vie et notre mort ne lui sont pas indifférentes : c'est son œuvre et sa gloire qui sont en jeu ; même le péché est un déboire pour lui. Aussi, l'amour qu'il nous porte est le même que l'amour qu'il a pour lui-même. Puisque nous sommes son bien, mieux, puisque nous sommes devenus lui, il tient à nous comme il tient nécessairement à lui-même.

- v. 9 : rappelant que notre Salut est venu par la mort et la résurrection du Christ, Paul révèle que sa Pâque est la cause de sa seigneurie sur les morts et les vivants. Notons d'abord qu'il donne deux titres à Jésus :
  - a) « Christ », c.-à-d. le Oint du Saint-Esprit, envoyé par le Père pour lui ramener tous les hommes ;
  - b) « Seigneur », c.-à-d. la divinité et l'humanité divinisée de Jésus à qui tout est soumis.

« *Christ est mort* » : il est descendu dans cet état de mort où gisait toute existence humaine par le péché, afin que les hommes puissent accepter de faire mourir en eux tout ce qui les empêche d'être à Dieu : il est le Sauveur des morts, car il les a tous saisis dans propre mort. Et « *a vécu* » : il a divinisé son humanité mortelle et a donné cette vie divine aux hommes, afin qu'ils s'acheminent jusqu'à leur union à Dieu : il est le Sauveur des vivants.

« *Afin qu'il fût-Seigneur et des morts et des vivants* » : Il est plus qu'être Sauveur, il est propriétaire comme Dieu l'est, donc avec le Père et le Saint-Esprit. Il peut faire des morts et des vivants tout ce qu'il veut, même les amener à ce que Dieu soit en eux. La cause de la seigneurie du Christ sur tous les hommes est qu'il est mort et ressuscité pour eux. Nous lui appartenons tout entiers, parce qu'il nous a acquis par sa Croix glorieuse. Ainsi, appartenant au Christ, nous avons à vivre et à mourir pour lui et non pour nous.

## Conclusion

Cette épître nous invite à vouloir librement être au Seigneur Jésus, lui appartenir entièrement, mourir de sa mort et vivre de sa vie, ce qui revient à dire, comme disait François de Sales : avoir une « sainte indifférence » à l'égard de tout, et s'attacher sans relâche à lui. Selon ces deux aspects de mort et de vie, cela veut dire p. ex. :

- accepter notre faiblesse humaine et nous fier à sa puissance ;
- reconnaître notre ignorance et rechercher sa science ;
- supporter les épreuves et nous confier en sa Providence ;
- combattre notre amour-propre et demander sa charité ;
- nous défaire de la rancune et mettre en œuvre son pardon ;
- subir les détriments et nous voir riches de son Salut ;
- nous préparer au Jugement dernier et faire appel à sa miséricorde.

Nous valons plus aux yeux du Seigneur que ce que nous pensons, et nous valons plus, non pas à cause de nos œuvres – elles sont si petites et oublient les siennes – mais à cause de ce qu'il a fait pour nous, de nous et en nous. Nos œuvres doivent être lumineuses de lui ; pour cela, nous devons les lui laisser, reconnaître qu'il en est l'auteur, l'artisan et le bénéficiaire, qu'il nous fait imiter. C'est encore et toujours l'état de pauvreté qu'il a vécu le premier « à cause de vous, lui qui était riche, afin que par sa pauvreté, vous vous-enrichissiez » (2 Cor 8,9) de sa vitalité divine. Que de renoncements, d'abaissements, de souffrances, d'insultes, de refus, de patience, d'acceptations, de dévouements il a assumés pour nous et assume encore en nous, pour devenir nous et pour que nous devenions lui, pour que nous devenions aimables comme lui et pour nous faire aimer de son Père. Au fond, il nous aime comme il s'aime de l'amour de son Père, au point de nous donner tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, de nous rendre capables d'aimer comme lui aime, d'être tout à lui et d'agir comme lui, et, comme nous allons le voir dans l'évangile, de pardonner comme lui pardonne.

## Évangile : Mt 18,21-35

### 1. Contexte

Nous avons la suite du texte de dimanche dernier, qui demandait la correction fraternelle pour sauver le pécheur, même endurci, et retrouver l'unité de l'Église, en faisant appel à la grâce du Christ. Cette correction est un aspect essentiel de l'amour fraternel à l'égard de chacun et à l'égard de tous les membres de l'Église. Car le péché d'un seul blesse tout le monde, et la correction fraternelle rétablit la santé de tout le monde, à savoir : le Salut à la place de la perte, l'unité à la place de la division, la communion au lieu de la suspicion, l'activité du Christ à la place de sa réticence, la fidélité à la place de la négligence, l'Église au lieu de l'ensemble de chrétiens individualistes.

Aujourd'hui nous en avons le complément, comme l'indique le premier mot du texte original, l'adverbe temporel « Alors ». Mais ce complément ne porte pas sur la récupération du pécheur endurci, traité de « païen et publicain » (v. 17), mais concerne le pécheur qui a reconnu son péché et désire revenir dans l'unité de l'Église, ou simplement d'un pécheur qui de lui-même sans qu'on le lui dise, vient demander le pardon. On peut donc dire qu'on a affaire à une situation plus générale que le cas précédent : Parce que la grâce du Christ a été donnée à des hommes fragiles, charnels et pécheurs, il leur faut du temps pour devenir forts, spirituels et saints, et en premier lieu il leur faut sans cesse se convertir. Et cela vaut pour tout le monde. Si le juste tombe sept fois par jour (Pr 24,16), que dire de ceux qui ne vivent pas ordinairement la Justice du Christ ? Et si le juste se relève aussitôt, c.-à-d. se convertit sept fois par jour, combien ceux qui rechignent à la conversion n'ont-ils pas besoin de se convertir ! C'est bien simple, un chrétien qui se croit converti ne sert plus le Christ, il se cherche lui-même en se servant du

Christ. Rappelons-nous ces paroles : « *Souviens-toi de l'Alliance du Très-Haut, et oublie l'erreur de ton prochain* » (Si 28,9) ; « Nous avons à vivre et à mourir non pour nous-mêmes mais pour le Seigneur » (Cfr Rm 14,8). Aussi, dans notre évangile qui est une parabole répondant à une question de Pierre, Jésus ne parle pas de ceux qui dorment dans son Église, les indifférents enclins à leur religion, mais de ceux qui sont éveillés dans son Église, les pratiquants attentifs à ce qu'ils ont appris d'elle.

## II. Texte : La parabole en sera la deuxième partie.

### A. Le régime du pardon dans l'Église (v. 21-22)

- v. 21 : Pierre a bien compris que la correction fraternelle lui incombait spécialement. Son intervention auprès de Jésus souligne de nouveau que la correction fraternelle touche avant tout à l'unité de l'Église sur laquelle Jésus l'a établi. C'est pourquoi Matthieu ne le nomme plus « Simon-Pierre », mais « Pierre ». Son devoir s'exerce donc sur toute l'Église ; le Pape, en effet, n'est pas seulement l'évêque de Rome, il est aussi le préposé à l'unité, à la catholicité et à la rectitude de la foi et de la morale des chrétiens du monde entier. « *Contre moi* » : ne concerne donc pas la seule personne de Pierre, mais toute l'Église et chacun de ses membres qui seraient offensés. Pierre parle au nom de tous et pose une question que tous se posent et dont la réponse vaut pour tous. Nous avons là le sens de « *contre moi* » que certains manuscrits avaient au v. 15 de l'évangile de dimanche dernier.

« *Combien de fois lui pardonnerai-je ?* ». Le pardon relève du pouvoir de lier et de délier que Jésus avait donné à tous, de façon différente mais en dépendance et en participation de l'autorité des Apôtres. Concrètement, cela signifie que quelqu'un qui a offensé gravement un frère (et pourquoi pas légèrement aussi, puisqu'en ayant bousculé une personne par mégarde, nous disons : « Pardon ! ») doit d'abord demander pardon à ce frère, et ensuite le demander à l'Église dans le sacrement de pénitence ou de réconciliation.

La question de Pierre montre d'une part que le péché est encore présent dans l'Église, et d'autre part qu'il ne doit plus y être (1 Jn 1,8-10). Elle signifie que les chrétiens ne peuvent pas se croire parvenus à la perfection, mais doivent se réformer constamment. Ils sont dans l'état d'achèvement et de perfection donné par le Christ, mais ils n'en vivent pas comme ils le devraient, ils sont seulement en marche vers la perfection du Christ, et ils tendent à sa Parousie où ils devront être irréprochables. Or pour cette marche, le pardon, comme la conversion, est nécessaire. Sans le pardon, l'Église entière est paralysée et la charité se refroidit ; avec le pardon donné par les débiteurs de l'amour mutuel, toute l'Église se fortifie et la charité se développe. Les péchés sont des grains de sable dans le moteur : le pardon est le nettoyage du moteur.

« *Sept fois* » : ce nombre est déjà déterminé dans l'ancienne Alliance (jours de la Création, semaine, prise de Jéricho, plongée de Naaman dans le Jourdain), et repris dans la nouvelle (diacres des Apôtres, branches du chandelier, toute l'Apocalypse). Le « *jusqu'à* » indique qu'avant d'atteindre la septième fois, il faut toujours pardonner avec patience, indulgence, charité, et à plus forte raison, sans rancune, sans colère, sans vengeance, ce qui se fait déjà lorsqu'on s'exclame : « Encore une fois ! » à l'égard d'un pécheur qui recommence à commettre le même péché.

- v. 22 : Mais Jésus répond : « *Septante fois sept fois* ». Le nombre septante signifie une totalité universelle et temporelle (descendants de Jacob, peuples de la terre, Anciens aidant Moïse, années d'Exil). C'est dire clairement que, dans l'Alliance nouvelle et

éternelle, ordonnée à la Parousie, il faut toujours pardonner. Même dans la Béatitude éternelle, les élus se souviendront continuellement et avec gratitude qu'ils ont été pardonnés. À moins d'avoir un bic et un carnet, il est impossible de retenir les 490 sortes de pardons donnés.

## B. La parabole du débiteur impitoyable (v. 23-35)

### 1) La miséricorde de Dieu prend le relais de sa justice (v. 23-27)

- v. 23 : « *Un roi qui voulut régler ses comptes* ». En Eccl. 3,8, il est écrit : « *Il y a un temps pour la guerre et un temps pour la paix* ». La guerre évoque ici la justice, et la paix, la miséricorde. L'Économie ancienne est surtout le temps de la justice de Dieu ; d'où, nombre de reproches, de colères et de châtements divins. L'Économie nouvelle est surtout le temps de la miséricorde ; d'où le Salut, la grâce et la déification par le Christ Jésus. Plus exactement, l'Économie ancienne est le temps de la justice en vue de la miséricorde : Dieu est exigeant et sévit, ensuite il fait miséricorde et charité ; puis de nouveau il exige et doit bien faire miséricorde, et ainsi de suite. Sa miséricorde est là pour relancer sa justice. L'Économie nouvelle au contraire est le temps de la miséricorde en vue de la justice : Dieu est miséricordieux et aime infiniment, ensuite, comme on abuse de sa miséricorde, il exerce sa justice tôt ou tard ; puis, de nouveau, il a pitié et doit bien montrer sa justice, et ainsi de suite jusqu'au Jugement dernier où régnera la justice. Sa justice est là pour relancer sa miséricorde. Or par Jésus, Christ et Seigneur, se fait le passage de l'Économie ancienne de la justice soutenue par la miséricorde à l'Économie nouvelle de la miséricorde soutenue par la justice. Ce passage est indiqué dans la parabole par « *un homme roi voulut régler ses comptes* », qui sert aussi de mise en scène, et par le terme « *Seigneur* », qui remplacera le terme « *roi* » dans le développement de la parabole. Et comme Jésus le dit, la parabole concerne ce qui se passe dans « *le Royaume des cieux* ». Il importe de se souvenir de tout cela, pour comprendre la portée de la parabole du Seigneur miséricordieux, traitant son débiteur impitoyable.
- v. 24 : « *Le serviteur unique* » (et non « *Quelqu'un* » du Lectionnaire) présenté ici représente tous les autres serviteurs, le nombre « un » contenant en lui les nombres suivants. Il a une dette impayable de soixante millions. Dieu a eu beau tempêter pendant des siècles contre Israël et l'encourager par sa miséricorde, ses péchés se sont accumulés et amplifiés. Au moment de la venue de Jésus, Israël est écrasé de dettes insolubles ; c'est pourquoi, à la suite de Jean Baptiste, il en a fait mention, lorsqu'il disait : « *Faites pénitence, car le Royaume des cieux est proche* » (Mt 3,2 ; 4,17).
- v. 25 : Le jugement du Seigneur n'est pas tempéré, il est radical : c'est la condamnation du serviteur et des siens, la privation de son statut de serviteur du Seigneur, et son abandon au monde païen dont il devient l'esclave. C'est l'Économie ancienne de la justice sans le soutien de la miséricorde.
- v. 26 : Le serviteur reconnaît son infidélité, trouve juste sa condamnation, mais, se souvenant de la miséricorde de Dieu, lui demande un délai pour tout lui rembourser, et ainsi être conforme à la justice de Dieu. Il est certainement sincère, mais on ne peut s'empêcher de se demander comment il remboursera : il n'a pu qu'accumuler les dettes ; comment pourra-t-il éponger soixante millions ? C'est tout simplement impossible, mais il ne pense pas qu'il est voué à une condamnation éternelle.
- v. 27 : Cependant, devant le repentir sincère, la confiance sans mesure et l'incapacité

radicale de l'homme condamné éternellement, le Seigneur renonce à sa justice et, faisant uniquement appel à sa miséricorde, le libère de sa situation insoluble et lui remet toute sa dette. Ce condamné par sa justice l'a amené à établir l'Économie nouvelle et éternelle, sans le moindre soutien de sa justice. Car il n'exige rien de lui, pas même une petite réparation, ni l'engagement à ne plus pécher, renonçant totalement à l'Économie ancienne, mais il lui remet tout gratuitement, ce qui est le propre de l'Économie nouvelle. Voilà cet homme soulagé, redevenu serviteur du Seigneur, établi dans l'Économie de la miséricorde. Comment va-t-il se comporter ?

## 2) Le serviteur justifié, refusant le relais de la miséricorde (v. 28-30)

- v. 28 : « Mais en sortant », littéralement c'est : « *Donc sortant* ». Il ne s'agit pas d'une opposition manifestée par le serviteur, mais d'une conséquence de ce que Jésus vient de dire. Quant à ce simple mot « *sortant* » (sans complément), il est déjà significatif de l'état d'esprit du serviteur : Alors que les malades soignés ou guéris par Jésus étaient joyeux et rendaient gloire à Dieu, que les publicains, les prostituées et les pécheurs accueillis par lui manifestaient à son égard leur gratitude et leur foi en lui, ce serviteur justifié n'exprime rien de semblable, il trouve normal d'avoir été justifié grâce à la miséricorde. Au fond, il pense qu'il est toujours dans l'Économie ancienne de la justice de Dieu où il pourra encore bénéficier de sa miséricorde. Il est sensible à lui-même seulement, non à Dieu dont l'immense miséricorde lèse sa justice. On pouvait déjà le deviner à la dette énorme qu'il avait accumulée sans s'en faire. Il était sincèrement repentant quand son Seigneur le jugeait, mais son repentir n'était pas à la mesure de sa dette, et par conséquent il ne considérait pas non plus que la miséricorde de son Seigneur ait été bien au delà de la mesure de sa dette. Il était trop habitué à ces miséricordes divines qui arrangeaient tout, pour qu'il craigne les jugements divins.

« *Ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait* » : c'est dire qu'il était un homme riche, influent et grand-maître. Comme son Seigneur a exercé la justice en demandant des comptes à ses débiteurs, il estime qu'il peut agir de même. C'est pourquoi il cherche un « *unique de ses débiteurs* ». Étant auparavant pécheur comme tous les autres, il ne songeait pas aux reproches à leur faire. Maintenant qu'il est « justifié », il est en état de pouvoir les juger, comme le Dieu juste l'avait jugé, et d'exiger le remboursement de leur dette au nom de la justice.

« *Cent derniers* » : c'est une dette à la mesure humaine, bien en deçà des soixante millions. Mais peu importe, celui-là lui doit, qu'il rembourse ! Et qu'il paie s'il veut être justifié ! Or, comme son compagnon n'a pas de quoi payer sa dette, le serviteur, fier de sa propre justice, se met en colère et entreprend de l'étrangler.

- v. 29 : Devant cette intransigeance, le compagnon recourt à son ultime planche de salut : il demande à son créancier de lui donner par pitié un délai, délai court puisque le remboursement d'une dette si petite est possible, et alors il pourra rembourser. Il émet la même demande que le serviteur avait faite à son Seigneur, espérant comme lui en sa miséricorde, pour qu'à son tour il devienne juste devant lui.
- v. 30 : Mais le serviteur pardonné ne veut pas pardonner. Il a certes bénéficié de la miséricorde de Dieu, mais ça, c'est l'affaire de Dieu et pas la sienne. En ce temps de la justice, c'est la justice que Dieu voulait pour son peuple ; s'il se réservait la miséricorde, cela le regardait et, d'ailleurs, il ne la donnait pas toujours. De plus, comme Dieu est infiniment riche, toute dette de l'homme est pour lui une bagatelle ; mais pour l'homme, user de la miséricorde le met dans l'embarras, il en pâtit.

Voilà pourquoi ce serviteur refuse la supplication de son semblable, tout heureux de pouvoir à juste titre, pense-t-il, récupérer ce qui lui revient, et ajouter à sa justice par son zèle pour la justice, chose bien utile pour l'avenir. Aussi, comme son compagnon ne peut rembourser tout de suite, il le livre à l'emprisonnement où il travaillera à payer sa dette au plus vite : avec un peu d'effort, cinquante jours au lieu de cent jours suffiront pour que la justice soit rétablie. Cette attitude qui paraît juste, c'est ce que notre première lecture appelle la rancune, la colère et la vengeance, car la vengeance est employée parce qu'on veut que la justice lésée soit entièrement rétablie. Mais si l'Ancien Testament demandait de rejeter la rancune et la vengeance, pour quelle raison celui qui veut vivre de la justice selon la Loi n'a-t-il pas vu ou fait ce que la Loi demandait ?

La principale cause de cet aveuglement, comme nous l'avons vu souvent, est que la plupart, en Israël, avaient faussé le sens de la Loi : ils l'avaient ramenée à être utile à leur propre gloire, à leur propre satisfaction ; ils avaient donné un sens purement humain à la justice de Dieu. Comme Paul le disait : « *Méconnaissant la justice de Dieu et cherchant à établir la leur propre, ils ont refusé de se soumettre à la justice de Dieu* » (Rm 10,3). La justice de Dieu, en effet, non seulement demandait de faire la volonté de Dieu, mais aussi d'attendre le Messie qui, par la nouvelle Alliance, répandrait la miséricorde de Dieu. Mais quand on se préoccupe de soi-même, de sa propre valeur, de son propre intérêt, on ne songe plus aux intérêts de Dieu, à sa volonté, à son projet. Au lieu d'observer la Loi comme elle le voulait, c.-à-d. pour être pauvres devant Dieu et lui être attentifs, les contemporains de Jésus s'en servaient pour se donner une valeur recommandable, pour être riches de mérites à leurs propres yeux.

### 3) La justice de Dieux voulant le relais de la miséricorde (v. 31-35)

- v. 31 : Ce serviteur impitoyable aurait pu être miséricordieux s'il l'avait voulu, puisque ses compagnons l'y avaient encouragé, et que, voyant son refus, sont chagrinés de son attitude. Peut-être que ces compagnons avaient déjà été pardonnés par le Seigneur et, entrés dans l'Économie nouvelle, avaient entrepris la correction fraternelle. Mais le serviteur ne voulant pas les écouter, ils vont le dire à leur Seigneur, c.-à-d. à l'Église, selon la parole de Jésus, dimanche dernier, où nous avons vu que le Seigneur et l'Église étaient la même chose.
- v. 32-33 : Le Seigneur traite alors ce serviteur méchant comme le païen et le publicain (du v. 17). Il lui rappelle qu'il aurait dû songer à la miséricorde de son Seigneur et à se comporter comme lui, non penser à lui-même et selon ses intérêts. Puisqu'il n'a voulu que la stricte justice sans la miséricorde, sa propre justice et non la justice de Dieu, son Seigneur exerce sa justice non tempérée par sa miséricorde, mais strictement juste.
- v. 34 : Et il le livre non pas au garde de la prison mais « *aux bourreaux* » qui le maltraiteront jusqu'à ce qu'il ait remboursé les soixante millions. Ces bourreaux sont les châtiments extérieurs, mais surtout intérieurs de ceux à qui Dieu n'a pas remis les péchés de ce genre : le remords de la conscience, le délaissement irritable, la rancune qui ronge, l'atroce jalousie.
- v. 35 : Jésus applique la parabole à tous (« *vous* »), y compris à Pierre dans le sens vu au v. 21. Il montre ainsi que la miséricorde est bien plus à la portée de tous que l'usage correct du pouvoir de lier et de délier, propre à ceux qui sont dans l'Économie nouvelle, dans son Royaume. Car, dans l'Église, il peut y avoir une fausse notion de la justice : c'est quand elle ne conduit pas à la miséricorde, ou bien à une mauvaise notion de la miséricorde, quand elle n'encourage pas à pratiquer la justice. « *De tout son cœur* ». C'est encore une allusion à ceux qui est dans l'Économie ancienne, ceux qui vivent la Loi extérieurement et non intérieurement, parce que leur cœur n'est pas changé par le

Christ. Mais pour les chrétiens dont Jésus a régénéré le cœur, c'est du fond du cœur et des pensées, là où Dieu fait entendre sa voix et rappelle sa volonté, que les chrétiens peuvent faire jaillir pour les pécheurs la miséricorde divine qu'ils ont reçue.

### Conclusion

Le pécheur envisage la justice avant tout comme une exigence qui le satisfait personnellement, malgré la Révélation qui y voit d'abord une attitude, un attribut de Dieu ; même quand il est amené à considérer la justice divine, c'est encore par rapport à lui-même. Il en est de même de la miséricorde de Dieu, qu'il perçoit comme un avantage pour lui, un soulagement de sa misère, un bienfait qui remplace le châtement, et fort peu et difficilement comme un penchant de la nature de Dieu envers l'homme pécheur. Moïse avait pourtant dit et écrit que Dieu est juste et miséricordieux, et si la justice de Dieu venait avant la miséricorde dans le Décalogue (Ex 20,5-6), après le péché du veau d'or sa miséricorde passait avant sa justice (Ex 34,6-7 : voir Fête de la Sainte Trinité A). Mais, parce qu'il ramène tout à lui, le pécheur comprend la Loi de travers, il y cherche et retient ce qui lui plaît, et quand il y trouve un passage qui insiste sur la justice et un passage qui parle de miséricorde, il ramène un acte de la miséricorde de Dieu à son égard à une juste réhabilitation de lui-même dans la justice, ce qui lui donne à la fois le droit d'être fier et satisfait, et le bonheur de posséder une justice qui le rend supérieur aux pécheurs. Ce n'est pas qu'il lui soit impossible d'être attentif à Dieu, car tous les pauvres depuis Abel jusqu'aux Pauvres de Yahvé, pécheurs eux aussi, ont compris le vrai sens de la justice et de la miséricorde de Dieu. Mais pour cela ils considéraient la Révélation comme un cadeau immérité, destiné à connaître le Seigneur et à s'ajuster à sa volonté, ce qui implique d'avoir une âme de pauvre. Tous ceux-là cependant, déplorant leurs péchés, tantôt pour être justifiés par Dieu, tantôt pour obtenir la miséricorde de Dieu, avaient besoin d'être sauvés par le Christ Jésus miséricordieux qui déploie une miséricorde incompréhensible. Ceux qui, dans la foi au Christ, ont accueilli l'infinie miséricorde de Dieu, gardent toujours au cœur la dette qui leur a été remise, en sont toujours reconnaissants, louent sans cesse le Seigneur, et voudraient que tous les hommes en bénéficient, que tous les pécheurs obtiennent le pardon. Celui qui n'agit pas de cette façon qui relève de la charité se place au niveau juif.

L'amour véritable n'atteint pas, ici-bas, sa perfection au niveau de la justice, mais au niveau de la miséricorde, car c'est par sa miséricorde que Dieu veut justifier. La miséricorde ne supprime pas la justice : le Roi de la parabole demande de payer les dettes, car, la miséricorde valant pour les péchés, il est nécessaire de les reconnaître. Mais, quand vient, avec le Christ Jésus, le temps de la miséricorde, la justice consiste à confesser ses péchés, à accepter les reproches et la correction fraternelle, à exprimer sa repentance, et à demander la miséricorde divine. Puisque Dieu sauve par sa miséricorde, c'est la même miséricorde qu'il demande à ceux qui en ont bénéficiée. Aussi la miséricorde divine pour nos péchés nous est-elle refusée, quand nous refusons de l'exercer envers ceux qui nous ont offensés. Il en est comme de l'amour de Dieu qui nous a été donné pour être donné au prochain : la miséricorde divine reçue mais non transmise ne peut, dans ses effets, que pourrir dans le cœur et gâter tout l'homme, c.-à-d. faire des enfants gâtés devant Dieu le Père. Enfin il faut noter que la miséricorde, qui est un sommet de l'amour véritable dans le temps présent, n'est pas liée aux mérites ni aux démérites, mais uniquement à une décision de Dieu, quelque injuste et dommageable pour lui qu'elle puisse paraître aux yeux de l'homme. La miséricorde n'est pas de l'ordre de la justice, bien qu'elle y mène. Elle est seulement de l'ordre divin, alors que la justice est à la fois de l'ordre divin et de l'ordre humain. Autrement dit : la justice se manifeste vraie et bonne ; la miséricorde se manifeste seulement vraie, mais le chrétien, qui accepte la miséricorde dans la foi et est lui-même miséricordieux, la découvre bonne et admirable.

9<sup>e</sup> valeur de la charité : La grandeur manifestée dans le pardon